



Arnaque photo inexploitables, demande de remboursement

Par sylvveno

Bonjour, j'ai demandé un travail à une photographe (qui se dit pro de l'image de soi sur sa présentation en ligne). J'ai fait l'erreur de la payer en liquide au moment de son arrivée. Elle nous a ensuite fait parvenir quelques images totalement inexploitables pour le but voulu. Le travail qu'elle a fait est simplement scandaleux. Aucun style, aucune recherche, aucun travail postprod sur l'image.

Elle a "bien voulu" nous faire un virement correspondant à moins d'un tiers de la somme.

J'ai bien peur de n'avoir aucun recours pour exiger la restitution totale de la somme. Sans grand espoir, j'espère tout de même que vous direz que si, il y a quelque chose à faire ??

Bonne journée à tous

Par sylvveno

Bonjour, personne pour m'aider ? il s'agit d'une somme importante pour moi

Par chaber

Bonjour

un contrat a-t-il été établi?

Par janus2

Bonjour,
Il faut se référer au contrat qui fait loi entre les parties.

Par sylvveno

Malheureusement non, rien par écrit. La seule trace de son travail sont les photos.

Par Isadore

Bonjour,

Pas de devis ?

Par sylvveno

Une entente verbale seulement? aïe, j'ai bien peur de ne pas avoir envie d'entendre vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,
Un accord oral + paiement en espèces = travail dissimulé
Si vous insistez, vous seriez autant en tort que ce photographe indélicat.
Le mieux c'est d'oublier ce litige et d'en tenir compte comme leçon pour le futur.

Par sylvveno

Merci, je n'ai pas pensé à du travail dissimulé, effectivement, j'en tire leçon. Passez une bonne journée

Par essaiprems

Bonjour, devant mes demandes répétées, et lui ayant fait parvenir votre conclusion, la photographe m'a fait une facture. Je suppose qu'elle a eu peur. En tout cas, nous ne sommes donc plus dans l'illégalité. Je vous remercie tous de prendre votre temps pour aider ainsi les gens à sortir de leurs galères.
Quelle est l'étape suivante ?

(désolé je me rends compte que j'ai utilisé deux profils différents?)

Par essaiprems

Bonjour, je me permets de remonter le message. Bonne journée à tous.

Par yapasdequoi

Vous n'avez aucun moyen de prouver que la prestation n'est pas conforme.
Maintenant vous avez une facture, vous l'avez payée, il n'y a pas d'étape suivante.

Par essaiprems

bon? merci